



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

COMMISSION DE VERIFICATION
DES COMPTES DU CONSEIL EXECUTIF
Neuvième réunion

EBAC9/5
19 janvier 2004

Rapport de la neuvième réunion de la Commission de Vérification des Comptes du Conseil exécutif

1. La neuvième réunion de la Commission de Vérification des Comptes s'est tenue à Genève le 14 janvier 2004 sous la présidence du Professeur M. N. El Tayeb (Egypte). La liste des participants est jointe en annexe.

Point 1 de l'ordre du jour **Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**
(document EBAC9/1)

2. L'ordre du jour a été adopté.

Point 2 de l'ordre du jour **Questions concernant la vérification extérieure des comptes**

Point 2.1 de l'ordre du jour **Etat de la mise en oeuvre des recommandations du Commissaire aux Comptes** (document EBAC9/2)

3. Après avoir remercié le Commissaire aux Comptes sortant de la constante qualité de son travail et de l'attention qu'il a portée aux processus de gestion des risques et de prise de décisions gestionnaires, la Commission a examiné dans le détail le document faisant référence et a reconnu que le Commissaire aux Comptes avait été satisfait tant de la façon dont le Secrétariat avait accepté les recommandations que des progrès accomplis dans la mise en oeuvre à ce jour. Le Secrétariat a accepté toutes les recommandations sauf une ; environ 30 % sont déjà mises en oeuvre et 69 % sont en voie de l'être, dont beaucoup devaient être appliquées avant la fin de 2003. Etant donné que les recommandations déjà mises en oeuvre et les questions résolues ont été retirées du tableau, ne figurent plus à celui-ci que les questions en suspens.

4. La Commission a noté qu'il fallait continuer à suivre de près les recommandations faites en 1999 concernant le renforcement des systèmes d'information, tout en reconnaissant que le projet de système global de gestion, maintenant bien avancé, apporterait des solutions une fois qu'il serait pleinement opérationnel au cours de la période biennale 2006-2007.

5. En ce qui concerne la seule recommandation du Commissaire aux Comptes qui n'ait pas été acceptée mais que le Secrétariat continue d'étudier et ayant trait à un exposé sur la gouvernance de l'Organisation dans le rapport du Directeur général, la Commission a estimé que cette information était facilement accessible aux Etats Membres dans d'autres documents. Bien qu'il soit souhaitable de

se conformer aux meilleures pratiques, l'inclusion d'un exposé sur la gouvernance n'est donc pas nécessairement indispensable pour servir les Membres de l'OMS.

6. Il a également été indiqué à la Commission que le Commissaire aux Comptes sortant prévoyait de mettre au courant son successeur lors de la passation des pouvoirs début 2004.

Point 3 de l'ordre du jour Rapports du Corps commun d'inspection

Point 3.1 de l'ordre du jour Rapports récents du CCI (document EB113/25)

7. La Commission s'est félicitée de la collaboration entre l'OMS et le Corps commun d'inspection (CCI), et en particulier de la création d'un point focal chargé de l'OMS au CCI.

8. En ce qui concerne le rapport du CCI sur les systèmes d'information de gestion, la Commission a souligné l'importance des nouveaux systèmes prévus et celle des rapports de situation sur leur mise en oeuvre, et pris acte de la réponse du Secrétariat, à savoir que ces rapports seraient communiqués à la fois dans le cadre d'un système de compte rendu régulier sur les résultats escomptés du budget programme et à travers d'autres mécanismes appropriés.

9. En ce qui concerne le rapport du CCI portant sur la réaction du système des Nations Unies au Timor-Oriental, la Commission soutient le renforcement par l'OMS de sa participation à la procédure d'appel global interorganisations, et souligne l'importance non seulement de la coordination des institutions lors de la phase initiale d'une crise mais également celle de la gestion après la crise et d'interventions durables. Elle s'est félicitée de la nouvelle stratégie pour l'action sanitaire en situation de crise qui porte directement sur ces questions.

10. Concernant le rapport du CCI sur le multilinguisme dans le système des Nations Unies, la Commission s'est concentrée sur la nécessité à la fois de bonnes pratiques et d'une politique claire et s'est félicitée des projets de perfectionnement du personnel et d'inventaire des compétences linguistiques de celui-ci.

Point 3.2 de l'ordre du jour Rapports antérieurs du CCI : mise en oeuvre des recommandations (document EB113/26)

11. Le débat a porté sur la suite donnée par le Secrétariat au rapport sur les dépenses d'appui relatives aux activités extrabudgétaires dans les organisations du système des Nations Unies et sur ses répercussions. Il a été constaté que le Secrétariat comptait revoir en 2004-2005 sa politique relative aux dépenses d'appui à l'échelle du système dans le cadre du CCS (Conseil des chefs de Secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination) et qu'il prendrait alors pleinement en considération les recommandations du CCI. La Commission a souligné que les dépenses d'appui devraient être suffisantes pour couvrir le coût réel de l'appui à ces programmes, de sorte que les contributions au budget ordinaire ne servent pas à subventionner d'autres projets. Elle a noté que toute proposition qui en résulterait tendant à modifier la politique de l'OMS en matière de dépenses d'appui exigerait une résolution de l'Assemblée de la Santé. La Commission a également noté que l'application de l'approche intégrée désormais prévue au budget programme refléterait mieux les coûts de l'administration des fonds extrabudgétaires.

12. Le représentant du CCI a noté que le Conseil exécutif ne prenait pas toujours de mesures spécifiques pour donner suite aux recommandations du CCI ; ainsi, le rapport sur les recommandations antérieures n'indique-t-il pas toujours si une recommandation a été approuvée. La Commission a

suggéré que, la plupart des recommandations du CCI ayant trait à la gestion, le Conseil exerçait une surveillance suffisante en examinant le rapport sur la mise en oeuvre des recommandations, dans lequel les observations écrites formulées par le Secrétariat montrent que les recommandations du CCI sont examinées sérieusement. Toutefois, au cas où une recommandation nécessiterait un changement de politique, le Secrétariat devrait l'indiquer dans ses commentaires, appelant ainsi l'attention du Conseil. La Commission a convenu que le Conseil devrait explicitement réagir aux recommandations adressées par le CCI aux organes délibérants de l'OMS.

Point 4 de l'ordre du jour Questions concernant la vérification intérieure des comptes

Point 4.1 de l'ordre du jour Rapport du vérificateur intérieur des comptes (document EBAC9/3)

13. Le rapport du vérificateur intérieur des comptes contient un aperçu préliminaire des résultats de la vérification pour 2003 (avant la présentation du rapport complet à la Cinquante-Septième Assemblée mondiale de la Santé) et le plan de travail général de vérification pour 2004. Etant donné que, pour 2004, l'évaluation des performances portera sur la façon dont un programme a atteint les résultats escomptés tels qu'ils figurent dans le budget programme, la Commission a souligné l'importance de disposer d'indicateurs efficaces dans le budget programme comme base pour le suivi de la performance.

14. En ce qui concerne les vérifications effectuées en 2003, et notant que la section du rapport portant sur la surveillance concerne l'ensemble des bureaux, la Commission a également souligné la nécessité pour le Bureau du vérificateur intérieur des comptes d'être doté d'un personnel suffisant pour pouvoir effectuer correctement son travail, aussi bien s'agissant des activités qui figurent dans son plan de travail que des activités imprévues qui pourraient découler des enquêtes, notamment, si nécessaire, en recrutant du personnel supplémentaire.

15. Reconnaisant les conditions difficiles dans lesquelles des activités sont parfois mises en oeuvre dans les différentes Régions, et en particulier la situation qu'a connue récemment le Bureau régional de l'Afrique, la Commission a noté que des mesures importantes avaient été prises par le Secrétariat pour améliorer les contrôles internes dans ce Bureau.

16. La Commission a pris note des informations récapitulatives concernant le travail de surveillance et des efforts déployés par le Secrétariat pour résoudre chaque cas.

Point 5 de l'ordre du jour Production et distribution de la documentation destinée aux organes directeurs (document EBAC9/4)

17. Concernant la production et la distribution de la documentation destinée aux organes directeurs, la Commission a noté que l'on pourrait distinguer plus clairement les différentes catégories de documents, par exemple les documents qui exposent les progrès accomplis dans la mise en oeuvre de résolutions de l'Assemblée de la Santé, qui pourraient être traités séparément des documents fournis uniquement à des fins d'information, afin de mieux centrer l'attention du Conseil. Pour ce faire, on pourrait utiliser un résumé d'information succinct et mieux organiser l'ordre du jour du Conseil.

Point 6 de l'ordre du jour Confirmation de la date et du lieu de la prochaine réunion

18. Sachant qu'elle doit se réunir avant que le Comité de l'Administration, du Budget et des Finances ait terminé ses travaux précédant la Cinquante-Septième Assemblée mondiale de la Santé, la Commission a décidé de tenir sa dixième réunion le mercredi 12 mai 2004, sous réserve de confirmation par le Conseil exécutif à sa cent treizième session. Conformément à la pratique habituelle, l'ordre du jour sera établi compte tenu des travaux du Conseil à sa cent treizième session, sur la base du mandat de la Commission. Les membres pourront également communiquer au Président toute suggestion qu'ils pourraient avoir quant à l'ordre du jour.

ANNEXE

LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES, SUPPLEANTS ET CONSEILLERS

Egypte

Professeur M. N. El Tayeb (suppléant du Dr M. A. A. Tag-El-Din) (Président)

Dr H. Selim-Labib (conseiller)

Canada

M. D. MacPhee (suppléant de M. I. Shugart)

République tchèque

Professeur B. Fišer

Gabon

Dr J.-B. Ndong

Maldives

Dr M. A. Didi (suppléant du Dr A. A. Yoosuf)

République de Corée

Dr Y.-J. Om

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL EXECUTIF, SUPPLEANTS ET CONSEILLERS

Dr J. Larivière (Canada)

Mme H. R. Nellthorp (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

REPRESENTANTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. T. Nombembe

Mme J. Englund

ETATS MEMBRES NON REPRESENTES AU CONSEIL EXECUTIF

M. M. Sawers (Australie)

Mme D. Mafubelu (Afrique du Sud)

= = =